DEL 2023/14

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Savoie

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE 73800

Séance du **29 mars 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
21 mars 2023

Date d'affichage
21 mars 2023

Objet de la Délibération

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 073-217300821-20230329-DEL2023_14-DE

L'an deux mil vingt trois

et le vingt-et-un mars

à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

Présents : PETIT Gilles, BENOIT Véronique, DUVAL Olivier, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BONI Emilie, FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah, LAPERRIERE Nicolas, MICHEL Jean-Pierre.

Excusés : BATTIN Marie-Christine, FONTAINE Didier.

Absents : /

a été nommé secrétaire : FEIGE Sylvie

Intégration du Chemin des Mûriers dans le domaine public communal et mise à jour du classement des voies communales

Vu la proposition de cession gratuite à la commune, par les propriétaires des parcelles A 1749, A 1750 et A 1751,
Vu la délibération n° DEL 2022/23 du 28/09/2022 acceptant la cession à titre gratuit des parcelles mentionnées ci-dessus,
La voirie du Chemin des Mûriers, jusque-là privée, doit être intégrée dans le domaine public communal et le tableau de classement des voies communales mis à jour.
Cette voirie portera le n° 30 et deviendra la voie communale VC n° 30 « Chemin des Mûriers » pour une longueur de 85 m.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (vote : pour = 11, abstention = 0, contre = 0)

- autorise l'intégration dans le domaine public communal de la voie « Chemin des Mûriers »
- autorise la mise à jour du tableau de classement des voies communales et du plan annexé à ce tableau

Ainsi délibéré,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Michel DURET

MAIRIE DE LA CHAVANNE (Savoie) 05/98

La secrétaire de séance,
Sylvie FEIGE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du